SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

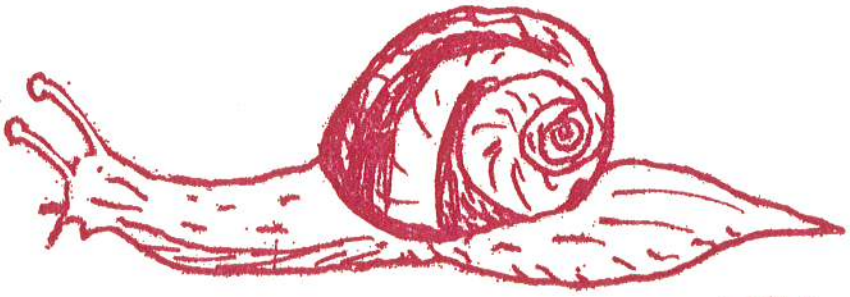

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution mensuelle n° 44-45

Editeur responsable : Mairie de ST SEVERIN
Président : Monsieur BUREAU, Maire de ST SEVERIN
Rédacteur : Secrétariat de Mairie
Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ETAT - CIVIL

Le 18 septembre 1987, Emilie MERLET est née à ANGOULEME, elle est la fille de Pascal et de Laurence NADAUD, actuellement domiciliés à BONNES.
Nous présentons nos sincères félicitations à ses parents et à ses grands-parents, Monsieur et Madame Yves NADAUD, tous nos voeux de bonne santé au bébé.

MARIAGE : LE 22 août , Laurent QUANTE et Nathalie HERBRETEAU se sont unis par le mariage en notre mairie. Qu'ils soient très heureux tout au long de leur vie commune, c'est ce que leur souhaite le Bulletin, ainsi que le Club de Football de ST SEVERIN, qui avec le Club de Football et l'Amicale Laïque de ST ANTOINE-CUMOND se sont partagés les 570 F. collectés lors de la quête à mariage.

DECES : Le 05 août 1987, décédait à ANGOULEME, Madame COMBEAU Jeanne née BAREIL, bien connue à ST SEVERIN, bien que domiciliée à ANGOULEME.
Nous assurons sa fille, Madame Colette BOUYER, ainsi que toute sa famille de notre sympathie dans cette épreuve.

Le 06 août 1987, Madame HOSPITAL était à nouveau douloureusement frappée par le deuil, à cette date disparaissait en effet sa maman, Madame LOPES Marthe née LAROUSSERIE, à l'âge de 85 ans.
Nous souhaitons à Madame HOSPITAL et à sa famille, le courage nécessaire pour surmonter ces épreuves successives.

PUBLICATION de MARIAGE entre Gilles CHAPEAUD de SAINT SEVERIN et Christel MOULINIER de STE SOULINE, dont le mariage sera célébré en la Mairie de STE SOULINE le samedi 26 septembre 1987.

VIE COMMUNALE

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL :

A l'ordre du jour de la prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL : la clôture de l'exercice 1986 et le vote du BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1987.
Elle aura lieu le mardi 29 septembre à 17 H. 30.

LOYERS :

Monsieur le Maire, en accord avec les adjoints a tenu à alerter l'Office Public d'H.L.M. des difficultés rencontrées pour trouver des occupants dans les 2 pavillons H.L.M. du lotissement, expliquant que le principal obstacle à ces locations est le montant du loyer que nous savons avoisiné 1 600 F. (sans les charges), par mois.
Monsieur le Maire craint que, vu les salaires bas pratiqués à la campagne et les aides insuffisantes accordées aux jeunes couples qui désirent louer, le propriétaire ne trouve pas de preneur ; alors qu'une réduction sensible des loyers permettrait l'occupation du logement - par conséquent son entretien - et un apport financier pour l'Office, pour la commune, la satisfaction d'une demande de location.

CAMPING :

Les locations au terrain de camping ont rapporté à la commune pour la saison 1987, la somme de 6 456.80 F.

DECLARATIONS VACHES ALLAITANTES :

Il est rappelé aux personnes concernées qui ne les ont pas déjà remplies, que les déclarations pour le maintien au troupeau de la vache allaitante sont à déposer à la Mairie pour le 28 septembre 1987, dernier délai.

RAMASSAGE des TEXTILES :

Cette année encore, une collecte de textile (vieux vêtements... etc) est organisée au profit de l'Association des PARALYSES de FRANCE.
Des sacs sont d'ores et déjà à votre disposition à la Mairie, ils devront être remis dans le garage communal pour le 2 oule 3 octobre 87 .

INSCRIPTIONS sur la LISTE ELECTORALE :

Les nouveaux résidants et les jeunes âgés de 18 ans au 28 février 1988 doivent se faire inscrire sur la liste électorale politique avant le 31 décembre.

3- AVIS de la D.D.A. aux RIVERAINS de la LIZONNE : (voir ci-dessous)

PREFECTURE DE LA CHARENTE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Cité du 107ème R.I. – 16017 ANGOULEME CEDEX
Téléphone : 45.92.42.33 – Télex : MINAGRI 790 956 F

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

M. PREGNON
Ingénieur en Chef
Directeur Départemental

Le Directeur Départemental de l'Agriculture
et de la Forêt
à

Service: "EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES"

N/Réf. : AM/CR

V/Réf. :

Dossier
suivi par:A. MARCHEGAY

Poste : 137

Objet : Travaux de nettoyage de la LIZONNE

Monsieur le Maire
Messieurs les délégués du SIAH LIZONNE
Mairie de

16390 ST SEVERIN

ANGOULEME, le 2 septembre 1987

Monsieur le Maire, Messieurs les Délégués,

Il a été procédé, l'an dernier, sur le territoire de votre commune, au nettoyage de la LIZONNE. Conformément au cahier des charges, l'entreprise chargée de ces travaux a laissé sur les terrains, à la disposition des propriétaires, les troncs d'arbres de plus de 20 cm. Ceux-ci ont été groupés ou éloignés de la rive dans les meilleurs des cas, afin de ne pas être emportés par les eaux lors d'une crue. Cependant, il a été constaté que de nombreux propriétaires n'avaient pas procédé à la récupération de leur bois. Il serait dommage pour chacun que le bénéfice de ces travaux soit réduit par la négligence de quelques uns. En effet, le retour dans le cours de la LIZONNE d'arbres fraichement abattus peut entraîner la détérioration des ouvrages et des berges.

En conséquence, je vous demanderais d'insister auprès de ces propriétaires afin que soit entrepris la récupération du bois laissé sur les berges par l'entreprise.

En comptant sur votre collaboration,

je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Messieurs les Délégués, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental,
L'Ingénieur du Génie Rural,
des Eaux et des Forêts,

P. HURAND

Pièces jointes :

Le courrier adressé à la D.D.A.F. doit l'être sous forme IMPERSONNELLE

AVIS de la POSTE de SAINT SEVERIN :

A compter du 1 er octobre 1987, les horaires de la POSTE seront changés, les BUREAUX ouvriront l'après-midi à 14 H. 30 au lieu de 14 H.
Les horaires sont donc désormais : de 9 H. à 12 H. et de 14 H.30 à 17 H.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE SCOLAIRE

Encore des dons à la CANTINE ...
Madame DUC a porté des choux, Monsieur et Madame MOULIN Paul ont donné 4 sacs de pommes de terre, et Monsieur QUANTE Jean a fourni le dessert sous forme de pêches et de brugnons.

Merci infiniment à tous de penser à nos petits écoliers quand les récoltes sont abondantes ; et si nous ne craignions pas de paraître radins ou "culottés" (comme on dit par chez nous), nous nous permettrions d'encourager ces initiatives !!

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

DEPART de MONSIEUR L'ABBE GAUDIN

Une foule de fidèles était réunie en l'église de ST SEVERIN ce 13 septembre, afin d'assister à la messe concélébrée par Monsieur l'Abbé GAUDIN et Monsieur l'Abbé PAPILLAUD, son successeur.

Parmi la nombreuse assistance assemblée à la salle des fêtes de ST SEVERIN à l'issue de la cérémonie, on remarquait Messieurs les Maires de MONTIGNAC, PALLUAUD, PILLAC et ST SEVERIN, bien sûr. De tout le secteur paroissial, les amis étaient venus assurer Monsieur l'Abbé GAUDIN de leur sympathie, de leur attachement, mais aussi de leursregretsde le voir partir.
EMOTION alors, quand Monsieur BUREAU, dans un bref discours, retraça 18 ans de dévouement au service de ST SEVERIN et de son secteur ;
EMOTION encore, quand Monsieur l'Abbé assura que 18 années d'une vie ne s'effaçaient pas facilement et que son coeur restait à jamais acquis à notre secteur.
SURPRISE ensuite, pour l'Abbé GAUDIN de découvrir les cadeaux offerts par ses paroissiens un four muni d'une plaque électrique nécessaire à sa nouvelle vie, et un radio-cassettes.
JOIE enfin pour notre prêtre de pouvoir saluer et remercier personnellement chacune des personnes présentes, promettant de les revoir bientôt.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB du 3ème AGE :

A compter du jeudi 03 septembre, le CLUB a réouvert ses portes et il en sera de même tous les jeudis à 14 H.

Nous tenons à signaler que ces réunions hebdomadaires ne sont pas seulement réservées aux jeux. La salle du Club est un lieu de rencontre, on peut également discuter, faire des travaux de couture, de tricots. Les as du tricot se feront un plaisir d'aider les débutantes.

Des jeux seront organisés à l'extérieur: boules, croquet... Si le temps le permet, pourquoi pas une marche ? et pour terminer, le goûter.

Le Club du 3ème âge n'est pas, comme on pourrait le croire, réservé aux personnes du 3ème âge, il est ouvert à tous ceux qui n'exercent plus d'activité et qui aiment le contact.

Une bibliothèque bien fournie est mise gratuitement à la disposition des adhérents du Club.

Si le terme "3ème âge" vous gêne, dites seulement "Je vais au Club" et venez nous rejoindre.

xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxx

ARC-EN-CIEL BOULISTE :

Liste des concours effectués au mois de JUILLET et au mois d'AOUT 87 par nos JOYEUX et ADROITS BOULISTES.

A ST AULAYE	- vainqueur du général	HOUPERT Marcel - NAVARRO Joseph
A ST AULAYE	- vainqueur du général	MINORET Gérard - NAVARRO Joseph
A ST AULAYE	- "	MORILLERE Yoann - DURU Alain
A ST AULAYE	- vainqueur du 2e concours	MORILLERE Sylvain - HOUPERT Marcel
A ST AULAYE	- " 3è "	MORILLERE Yoann - DURU Alain

CHALLENGE RICARD à ST SEVERIN -	1er	MORILLERE Sylvain - HOUPERT Marcel
	2ème	SOCHARD Jacky - CORGNAC Gilles
	3ème	RUDEAU Paul - LABROUSSE Jean-Pierre

A ST EUTROPE	- vainqueur du 3è concours	MORILLERE Yoann - DURU Alain

A ROUSSEMAC	- vainqueur du général	MORILLERE Sylvain - HOUPERT Marcel
"	- vainqueur du 2è concours	CLAUZURE Daniel - GOURRY Jean-Jacques
A DOUCHAPT	- vainqueur du général	MORILLERE Yoann - DURU Alain
ACHALAIS	- vainqueur du 2è concours	MORILLERE Sylvain -HOUPERT Marcel
A YVIERS	- vainqueur "	MORILLERE Sylvain - HOUPERT Marcel
A RIBERAC	- " 4è "	MORILLERE Sylvain - SOCHARD Jacky
A RIBERAC	- " 2è "	MINORET Gérard - NAVARRO Joseph
A ST MARTIAL de MONTMOREAU -	"	CLAUZURE Daniel - GOURRY Jean-Jacques

Très bonne année pour les boulistes avec une trentaine de coupes ramenées au Club.

Une très grosse part des efforts est fournie par notre minime YOANN dit "LAPIN GRIS " avec son meilleur copain bouliste Alain DURU, dit notre plus "PETIT" une très belle équipe en perspective, qui mérite encore plus d'encouragements.

L'ensemble du bureau remercie tous les joueursqui ont participé à ces concours.

LA PETANQUE EST UN SPORT A SUIVRE, QU'ON SE LE DISE et A L'ANNEE PROCHAINE

xxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx

5 - LA DIASPORA PERIGOURDINE

Un homme de l'ombre suit avec passion les péripéties survenues à ses amis et protecteurs : POLTROT de MÉRÉ, fils du modeste seigneur de NABINAUD où il est né en 1537.

Honneur suprême POLTROT est engagé comme page auprès de FRANÇOIS II BOUCHARD, son suzerain. Ce dernier qui a maté la révolte de la gabelle dans la région est en récompense, envoyé en ESPAGNE pour une mission diplomatique. Son jeune page l'y accompagne, petit et basané, le jeune homme s'imprègne si bien de la langue et des habitudes du pays qu'il y acquiert le surnom de "L'Espagnolet"...

En mai 1553, FRANÇOIS III, fâché avec son père depuis son remariage, et devenu ardent calviniste, est à GENEVE avec sa famille et de nombreux réfugiés de la région. POLTROT est à son service et tous deux fabriquent des boutons comme l'exige la loi genevoise qui veut que chaque étranger ait un métier et en vive...

En 1557, POLTROT quitte BOUCHARD et fait campagne en PICARDIE où sa connaissance de la langue espagnole le fait apprécier pour démasquer les intentions des ennemis auxquels il se mêle.

POLTROT conserve de son séjour suisse les plus vives impressions. Il a bien sûr rencontré par l'intermédiaire de BOUCHARD, CALVIN et Théodore de BÈZE, théoriciens de la Réforme, mais aussi LA RENAUDIE, un pays avec lequel il s'est lié.

La mort atroce de son ami le hantera jusqu'à son geste fatal quelques années plus tard. Les événements vont se précipiter.
Le beau XVIe siècle se termine déjà.

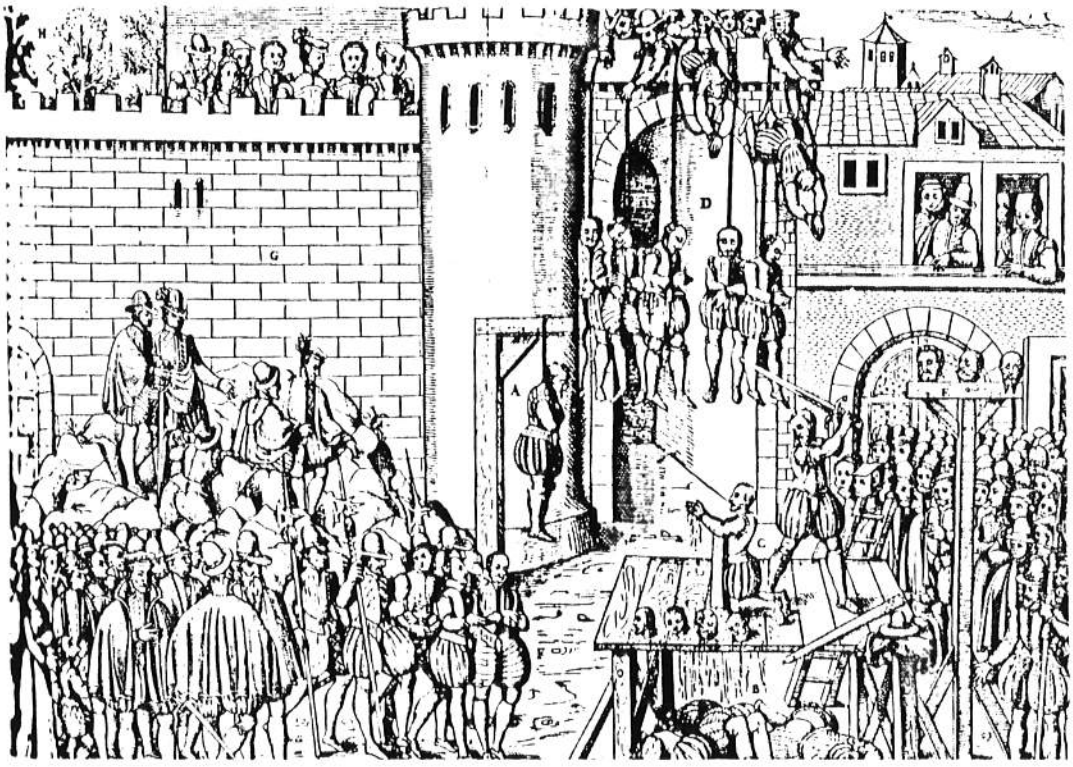

9. L'exécution de La Renaudie et des conjurés à Amboise (15 mars 1560).

CHRONOLOGIE SOMMAIRE des GUERRES de RELIGION dans la REGION

Le colloque de POISSY se réunit en septembre 1561 pour réformer la discipline ecclésiastique, retenir la poussée protestante et aussi rassurer le Pape. Charles de GUISE, Cardinal de LORRAINE et partisan des solutions extrêmes, propose simplement d'établir l'inquisition comme seul moyen de venir à bout du calvinisme...

Un édit est proclamé :

"Les protestants rendront aux prêtres catholiques, les églises, maisons, terres dont ils se sont emparés, ils ne renverseront à l'avenir, ni les croix, ni les statues des saints, ni les images... Les protestants ne pourront sous aucun prétexte se réunir dans l'enceinte des villes et leurs prêches devront se faire hors des murs... ils ne feront, ni levée de troupes, ni traités..."

Blaise de MONTLUC, qui s'est illustré en ITALIE est alors envoyé en GUYENNE par Catherine de MEDICIS pour faire exécuter l'Edit.

Le massacre de VASSY ou des troupes de François de GUISE tuent impromptu des protestants assemblés dans un prêche, met le feu aux poudres.

Huit guerres sont en général dénombrées entre 1562 et 1598. Quelques unes affectent plus particulièrement la région où la lutte entre les deux camps connaît une âpreté sans égal. Ce sont elles qui seront retenues ainsi que les événements qui affectent des personnages de la région.

Dès les premiers jours, la vallée de la DRONNE fournit un contingent de 600 arquebusiers, qui, sous les ordres de François BOUCHARD, s'ouvre les portes de POITIERS et de TOURS à la rencontre de COLIGNY, basé à ORLEANS.

1 - PILLAGES et MASSACRES de SAINT-ANTOINE, AUBETERRE, ANGOULEME - BATAILLE de VERGT

a) Le 13 mai 1562, sur le chemin qui les conduit aussi à ORLEANS rejoindre le Prince de CONDE, des huguenots gascons passent au village de SAINT-ANTOINE (lès AUBETERRE) et y pillent la commanderie. Aleur tête, Charles de la CROPTE, Sieur de CHANTERAC, descendant au 4ème degré de Marie VIGIER (la famille de SAINT-SEVERIN) et de Hugon de la CROPTE - début du XVème siècle -, Seigneur de la Mothe de SAINT-PRIVAT et Seigneur de CHASSAIGNES... Il est fils de Joseph de la CROPTE, Seigneur de CHANTERAC, et de Jeanne de BRUZAC.

"Ils entrèrent dans l'église, rompirent et démolirent entièrement les chapelles, autels, vitraux, vitres, prirent les images, ornements, chasubles... ainsi que les livres en nombre environ d'une douzaine escripts en parchemin qu'ils jettèrent dedans ung feu qu'ils avaient fait au devant de ladite église et illec firent brûler. Ils entrèrent ensuite dans le monastère et commanderie adjacents à l'église, y rompirent tous les coffres, lits, dressoirs, tables, chaises, meubles qui s'y trouvaient et les jettèrent dans le feu. Ensuite, aidés et poussés par les habitants du village, ils pillèrent le cellier et tout le vin qui y était. Lesdits habitants l'emportèrent chez eux dans des brocs et autres instruments... Ils prirent quarante pipes de froment... sept lards entiers, graisse, huile, pain, toile, serviettes et autres meubles. Les susdits Huguenots prirent aussi tous les titres et contrats qui étaient en la dite commanderie... les jettèrent dans le dit feu et en brûlèrent la plupart."